



Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés

3316 Route de Sieurac – 81300 LABESSIERE CANDEIL
☎ 05.63.81.23.00 - 📠 05.63.81.23.01

Liste des sites pour toute demande de renseignements (Tarn, Haute Garonne, Aude et Hérault)

Alban, Anglès, Blaye, Brassac, Gaillac, Graulhet, Lacaune, Lautrec, La Salvetat sur Agout, Les Cabannes, Pampelonne, Rabastens, Réalmont, St Germier, St Pierre de Trivisy, Ségala-Carmausin, La Grésigne, Aigues-Vives, Aussillon, Caraman, Castres, Guitalens-Lalbarède, Labruguière, Olargues, Puylaurens, Revel, Salvagnac, St Amans, St Pons, Soual.

DEMANDE DE DROIT D'ACCES VALABLE JUSQU'AU 31/12/2021

Toute fiche incomplète sera refusée

SITE : 1^{ère} demande renouvellement/N° d'adhérent

--	--	--	--	--	--

FICHE D'IDENTIFICATION

SITUATION INCHANGÉE DEPUIS 2020

Si **NON**, à compléter impérativement ci-dessous :

Entreprise individuelle Société Coopérative Association Autre :

Si Association, précisez l'objet :

Raison sociale :

Nom et prénom du dirigeant (ou particulier) :

N° SIRET :

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

 Code APE :

--	--	--	--	--

Adresse administrative:

Code Postal : Ville :

Téléphone : - - - - Portable : - - - - Fax : - - - -

Adresse électronique :@.....

Nombre de vignettes demandées :

NATURE DES DECHETS APPORTES : PROSPECTIVE SUR 1 AN

Activité exercée :

Types de déchets pouvant être apportés sur l'année :

MATERIAUX	NBRE PASSAGES PREVUS SUR L'ANNEE	QUANTITES PREVUES SUR L'ANNEE (en Tonne ou en m ³)	MATERIAUX	NBRE PASSAGES PREVUS SUR L'ANNEE	QUANTITES PREVUES SUR L'ANNEE (en Tonne ou en m ³)
Inertes			Bois non traité		
Déchets végétaux			Piles		
Bois traité			Lampes usagées		
Tout venant ou DIB			Verre		
Huiles alimentaires usagées			Huiles moteur		
Huiles moteurs			Métaux		
DMS			Batteries		
DEEE			Textiles		
Cartons					

A remplir obligatoirement pour les installations dont l'activité génératrice des déchets est soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement :

Régime ICPE régissant les activités génératrices de déchets concernées :

- enregistrement déclaration autorisation autorisation avec servitude d'utilité publique

Conformément à l'article 5.B du règlement intérieur des déchèteries TRIFYL, un audit préalable à l'acceptation sur les déchèteries sera réalisé par TRIFYL en étroite collaboration avec le professionnel. Cet audit portera sur l'organisation de la gestion des déchets au sein de l'entreprise. Seront notamment évaluées les procédures de : production, tri, contrôle, traçabilité, formation du personnel, reprise de déchets spéciaux par les prestataires. Coordonnées de la personne à joindre pour la réalisation de l'audit :

Je soussigné (nom et prénom du demandeur) représentant de certifie sur l'honneur de l'exactitude des renseignements apportés et demande le droit d'accès pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

La présente demande vaut acceptation du Règlement Intérieur mis à jour le 20/06/2016 dans l'intégralité de ses dispositions.

Fait le :/...../20.....

Signature :

Cachet de l'Entreprise :

CADRE RESERVÉ A TRIFYL

Numéro d'adhérent :

--	--	--	--	--	--	--	--

Nombre de vignettes envoyées : le : / / 20.....

* Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en envoyant un courrier postal à : Syndicat mixte Trifyl – 3316 Route de Sieurac 81300 LABESSIERE CANDEIL. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.